



Déclaration liminaire FO

CTL du 10 janvier 2020

Monsieur le Président,

Ce comité technique se tient dans une situation particulière où encore hier il y avait plus de 2000 manifestants à Gap, où 66% de conducteurs SNCF étaient en grève sur le plan national contre la réforme des retraites de MM. Macron-Philippe.

Aveugles et sourds ceux qui ne perçoivent pas cette révolte qui dure. Le gouvernement fait comme si dans ce pays il n'y avait aucune résistance.

Urgentistes, personnels de santé, agents des finances publiques, pompiers, enseignants, policiers, collectivités locales, toutes et tous réclament les moyens d'exercer leur mission de service public et d'avoir une rémunération à la hauteur de leur engagement quotidien au service des usagers, du citoyen.

Et en même temps, le gouvernement publie au JO entre le 23 décembre et le 31 décembre 2019, 4 décrets suite à la loi de transformation publique promulguée en plein mois d'août.

Un décret portant sur l'indemnité d'accompagnement à la mobilité fonctionnelle pour les fonctionnaires d'Etat, un autre sur les mesures d'accompagnement de la restructuration d'un service de l'Etat, un troisième sur la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique, enfin un quatrième portant sur la prime de restructuration de service .

Le gouvernement a donc décidé de liquider le service public et nos garanties statutaires. C'est, chez nous, aux finances publiques, la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, c'est la poursuite des suppressions d'emplois (40 000 sur les 20 dernières années, 77 dans les Hautes Alpes en 10 ans).

De plus, on met en concurrence nos trésoreries avec les bureaux de tabac. Vous-mêmes, monsieur le Directeur, vous avez déclaré au CT du 7 octobre que suite à l'appel d'offres concernant le paiement en numéraire et CB des créances fiscales et locales, « *la proximité avec les usagers sera renforcée, le nombre de points de contacts prévus au marché étant supérieur aux guichets de la DGFIP* ».

Oui, le service public est bradé. Force Ouvrière ne peut l'accepter. Il n'y a pas de service public sans finances publiques. Il n'y a pas de République sans services publics, sans statut des fonctionnaires, sans code des pensions civiles et militaires.

C'est le sens profond de l'engagement de la Confédération Force Ouvrière et de toutes ses structures pour exiger le retrait de la réforme à points des retraites et le maintien de notre Code des Pensions.